

Nous sommes bien aise qu'une enquête ait été immédiatement instituée par la Commission des transports du Canada et la société de chemins de fer. Nous espérons que ce terrible accident amènera les autorités à faire un examen plus attentif des passages à niveau en général. Il s'est produit beaucoup trop d'accidents de ce genre au Canada, ces dernières années. Il se peut que l'inspection de ces passages à niveau devienne une besogne un peu trop routinière et qu'on ne s'en acquitte ni assez sérieusement ni assez fréquemment. J'espère que cet événement très fâcheux suscitera des décisions rapides, de manière à empêcher, si la chose est humainement possible, la répétition de semblables tragédies.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, vendredi soir dernier, nous avons appris avec stupéfaction qu'un effroyable accident était survenu à Dorion, au cours duquel 19 jeunes furent tués instantanément. On a appris depuis que 6 autres reposent encore dans un état grave dans des hôpitaux de Montréal.

Le ministre des Transports (M. Pickersgill) nous informe qu'une enquête complète sera incessamment instituée pour déterminer la cause de cet accident. Il est malheureux qu'une telle enquête n'ait pas été ordonnée plus tôt, cela aurait peut-être eu pour effet d'éviter de si nombreuses pertes de vie, un accident aussi affreux.

Au fait, tout le monde sait qu'à Dorion la circulation est toujours très intense, et que non seulement à Dorion mais à quelques milles de là, et à quelques milles plus près d'ici, il y a des traverses à niveau. Je crois que les enquêteurs détermineront assez facilement la cause de l'accident. En premier lieu, c'est un passage à niveau qui aurait dû être éliminé depuis de nombreuses années. Ce n'est peut-être pas le temps dans une occasion semblable de signaler ce fait, mais il demeure quand même que ces traverses à niveau doivent être de toute nécessité abolies dans les endroits où la circulation est aussi intense.

Monsieur l'Orateur, le groupe que je représente, le Ralliement créditiste, partage la douleur que ces familles si lourdement éprouvées endurent aujourd'hui. Nous leur offrons, à chacune de ces familles, nos plus sincères condoléances et nous formons le vœu que les autorités compétentes voient à ce que des accidents de la sorte ne surviennent plus jamais dans notre pays.

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, au nom du Crédit social, je tiens à

[M. Douglas.]

faire nôtres les propos des préopinants concernant la tragédie survenue au cours de la fin de semaine d'Actions de grâces et exprimer notre sympathie aux familles de ceux qui ont perdu la vie. Il est tragique aussi qu'il faille un accident de ce genre pour appeler notre attention sur l'importance et l'urgence des mesures de précaution à prendre pour que pareils accidents ne se répètent plus. Cela nous rappelle l'accident survenu à Lamont (Alberta), il y a quelques années, dans lequel un autobus scolaire était impliqué et les nombreux jeunes gens, sans parler des autres, qui ont perdu la vie à des passages à niveau dans l'intervalle.

J'exhorte le ministre à reconsidérer maintenant une mesure de sécurité dont on a discuté avec lui à plusieurs reprises, soit l'installation d'un dispositif électronique d'alarme, en particulier dans les véhicules publics tels que les autobus scolaires. On devrait considérer davantage certaines mesures de précaution afin de prévenir de tels accidents, et ces questions ne devraient pas être considérées seulement lors d'un accident qui met en relief la situation.

Encore une fois, monsieur l'Orateur, nous nous joignons aux autres députés qui ont exprimé leur sympathie et nous recommandons au ministre de prendre toutes les mesures possibles, non seulement de faire une enquête sur cet accident, mais de prendre les mesures de sécurité qui ont été proposées afin de prévenir de tels accidents.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES DÉPENSES ÉLECTORALES

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je tiens à déposer deux exemplaires, en anglais et en français, du rapport du comité spécial des dépenses électorales.

[Français]

LE CHARBON

DÉPÔT DU RAPPORT DONALD SUR LE PROBLÈME DES HOUILLÈRES DU CAP BRETON

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, au nom de l'honorable ministre des Finances et Receveur général (M. Sharp) qui a reçu ce document, je dépose deux copies anglaises et deux copies françaises du rapport sur le problème des houillères du Cap Breton, déjà mieux connu sous le nom de rapport Donald.